

URBAIN des BOIS

URBAIN DES BOIS S'ENGAGE DANS LE LABEL BOIS DE FRANCE

La diminution de l'empreinte carbone et la réduction des gaz à effet de serre (GES) sont un enjeu collectif et notre secteur est parmi les plus concernés, puisqu'il est responsable de plus de 25% des émissions en France.

Je crois qu'il est de notre responsabilité, en tant que concepteur, constructeur et acteur de la construction bas carbone, d'utiliser des matériaux biosourcés pour la réalisation de bâtiments vertueux et de porter l'innovation aux côtés des entreprises pour accélérer la décarbonation de la filière.

Chez Icade et particulièrement depuis la naissance d'Urbain des Bois, nous nous alignons sur une stratégie bas carbone, qui vise à transformer toutes nos activités.

La construction bas carbone ne se limite pas à l'utilisation de matériaux à l'empreinte carbone réduite : nous maîtrisons également l'impact global de nos projets, notamment en veillant aux importations de matériaux constituant nos opérations immobilières car le transport est une des premières sources d'émission de GES.

Je suis heureuse de vous annoncer la signature d'Urbain des Bois en tant que « partenaire engagé » avec label Bois de France.

Avec ce partenariat, Urbain des Bois rejoint un réseau de professionnels garants de la qualité et de la provenance du bois à toutes les étapes des projets. C'est aussi la possibilité qui nous est offerte avec Bois de France de concevoir des projets au plus près des besoins des territoires.

Par cet engagement, nous participons concrètement à la structuration de la filière bois française, en boostant l'innovation et le dynamisme économique, en offrant des débouchés importants à notre forêt et aux industries de transformation du bois.

La France possède la quatrième plus grande surface forestière de l'Union européenne, mais continue d'importer plusieurs millions de tonnes par an, qui peuvent parfois provenir d'espaces déforestés.

Ce partenariat avec Bois de France est donc à la fois **un engagement en faveur d'un commerce responsable et respectueux des forêts, la garantie de la traçabilité et l'engagement sur une filière nationale**. En résumé, nous souhaitons faire émerger un système vertueux qui favorise les circuits courts, valorise la matière première et soutient l'ensemble des acteurs.

Chez Urbain des Bois, l'objectif de construire des espaces sobres en carbone se répercute sur tous nos projets. Et nous relevons un défi : réaliser 100% de nos opérations avec au moins 50% de bois.

Nous portons des projets exemplaires, comme celui de 64 logements à Pessac en Gironde, conçu par l'agence Berranger & Vincent Architectes, ou encore 146 logements dont une résidence hôtelière à vocation sociale à Ferney-Voltaire, au sein du pôle métropolitain genevois, avec l'agence d'architecture Barrault-Pressaco. À Saint-Etienne, nous avons conçu un projet en R+9 fabriqué en bois à plus de 70% et nous portons également une opération de 52 logements sociaux à Valbonne.

Vous le savez, le secteur du bâtiment a un rôle primordial à jouer dans la neutralité carbone. En choisissant d'utiliser massivement les produits bois dans la construction, nous visons à :

- améliorer la performance énergétique des bâtiments neufs,
- diminuer l'impact sur le climat,
- et bien sûr adapter des lieux de vie et de travail aux conditions climatiques futures.

S'engager sur de nouvelles pratiques, en intégrant beaucoup plus en amont les entreprises porteuses de solutions constructives en matériaux bio-sourcés, faire le métier d'opérateur immobilier différemment en participant à l'innovation technique, construire des circuits courts pour la fabrication de nos immeubles et adapter nos projets aux territoires, voilà la direction d'Urbain des Bois pour favoriser, dès aujourd'hui, l'immobilier bas carbone de demain.

On se retrouve dans un an pour le bilan de nos actions !

URBAIN DES BOIS

Une filiale d'Icade Promotion au service de l'habitat responsable.